

Quelques chiffres sur les ALD et le budget de la Sécurité Sociale.

Affections longues durées (ALD).

Créé en 1945, le dispositif de la prise en charge à 100% résulte du vieillissement de la population et du développement du nombre de maladies.

La liste des ALD a évolué vers 400 pathologies différentes regroupées dans 30 ALD.

80% des ALD correspondent à 4 groupes d'affection :

- Les maladies cardio-vasculaires.
- Les cancers.
- Le diabète sucré.
- Les maladies psychiatriques.

-

En 2012, 9,5 millions de personnes concernées.

Les ALD représentent 68% des dépenses de la Sécurité Sociale.

La vie est prolongée avec des médicaments de plus en plus coûteux.

5% des patients dépendent 42% des remboursements et 70% en hospitalisation.

6 Millions d'ALD en 2004. 8 millions en 2009. 9,5 millions en 2012.

Accroissement de 5 % par an.. Un patient peut avoir plusieurs ALD.

Femmes de plus de 60 ans 2 700 000. Homme de plus de 60 ans 2 300 000, soit 65%.

Près d'1 million de maladies psychiatriques.

Moyenne des affections dans le temps : 13 ans.

Coût moyen d'1 ADL : 3400 à 26500 Euros par an.

Budget Sécurité Sociale en 2013 (en milliards d'€) sans compter des autres régimes obligatoires de base.

	Dépenses	Recettes	Solde
Maladie	165.0	159.8	- 5.2
Vieillesse Retraite	115.3	111.3	- 4.0
Famille	58.1	55.5	- 2.6
Acc. T et Mal. Prof.	11.9	12.2	+ 0.3
Total	350.3	338.8	- 11.5

Financement :

Cotisations Sociales	59.1%
CSG	20.5%
Impôts et taxes	12.3%
Des transferts	6.1%
Autres produits	1.0%